



HAL
open science

Licence Histoire de l'art et archéologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire de l'art et archéologie. 2010, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02037127

HAL Id: hceres-02037127

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037127>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE CHARLES-DE-GAULLE LILLE 3
N° demande : S3100017624
Domaine : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Mention : HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

Appréciation générale :

La licence Histoire de l'art et archéologie de Lille 3 est la seule mention de ce type au nord de Paris, et la seule en France accessible en télé-enseignement.

Organisée en deux parcours, Histoire de l'art et Archéologie, après une première année commune avec la mention Histoire, elle assure une spécialisation progressive tout en préservant la cohérence et la richesse des enseignements. Des dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place en L1, mais aussi pour les étudiants arrivant d'autres mentions.

La formation permet aux étudiants d'acquérir des connaissances approfondies dans leur spécialité, mais aussi un ensemble de compétences transversales bien identifiées (capacités rédactionnelles, observation de documents, pratique de deux LVE, etc.).

Des UE de préprofessionnalisation et des stages préparent l'insertion professionnelle, qui peut se faire après la licence ou après le master.

Les points les plus forts :

1-	L'architecture de la mention ménage une spécialisation progressive : la première année est commune avec la mention Histoire, le semestre 3 est commun aux deux parcours Histoire de l'Art et Archéologie. Une UE de pré-orientation permet aux étudiants de faire leur choix entre les deux parcours. La pratique de deux langues vivantes étrangères et l'existence d'UE d'ouverture permettent une réorientation.
2-	Des dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place : accueil, tutorat, soutien méthodologique, rattrapages pour les étudiants venant d'autres cursus.
3-	L'insertion professionnelle est favorisée par le PPE, et des UE obligatoires de préprofessionnalisation, intégrant un stage.

Les points les plus faibles :

1-	Les partenariats disciplinaires sont limités : l'équipe pédagogique est composée presque exclusivement d'enseignants de la 21 ^e section du CNU.
2-	L'évaluation des compétences transversales demeure assez floue.
3-	

Recommandations :

L'équipe pédagogique pourrait être plus diversifiée. A l'avenir, la répartition des responsabilités pourrait être décrite plus en détail.
L'évaluation des compétences transversales devrait être précisée.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.